

Conditions d'accès aux Modes de Formation Professionnelle

Formation Résidentielle	Formation par Apprentissage
<p><u>Niveau Spécialisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Age : 15-20 ans• Niveau scolaire : 6, 7, 8^{ème} année de l'enseignement fondamental ou un certificat d'initiation professionnel ou un diplôme équivalent• Condition d'admission : admission au concours d'entrée• Durée de formation : deux (2) ans• Régime de formation : externe <p><u>Niveau Qualification :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Age : 25 ans au plus ;• Niveau scolaire : entre la 9^{ème} année de l'enseignement, fondamental et la 2^{ème} année de l'enseignement secondaire ou un diplôme équivalent ;• Condition d'admission : Admission au concours d'entrée ;• Durée de Formation : deux (2) ans ;• Régime de Formation : externe. <p><u>Niveau Technicien :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Age : 25 ans au plus ;• Niveau scolaire : 3^{ème} année secondaire au moins dans les filières Techniques ou Scientifiques ou un Diplôme Equivalent ;• Condition d'admission : admission au concours d'entrée ;• Durée de Formation : deux (2) ans ;• Régime de Formation : externe.	<p><u>Niveau Spécialisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Age : 15 ans au moins;• Niveau scolaire : minimum fin de la 6^{ème} année de l'enseignement fondamental <p><u>Niveau Qualification :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Age : 15 ans au moins;• Niveau scolaire : minimum fin de la 9^{ème} année de l'enseignement, fondamental